

Le FONDS SOCIAL EUROPEEN

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE



Cofinancé par
l'Union européenne

1 – Le FSE et le Département de Tarn-et-Garonne

- ✓ Présentation générale du fonds

2 – Le FSE génération 2014-2020

- ✓ Enveloppe
- ✓ Programmation (+ focus sur 2018-2021)
- ✓ Bilan

3 – Le FSE +

- ✓ Nouveaux objectifs et nouvelles concentrations thématiques prévues



1- Le FSE et le Département



Présentation globale

Pour une plus grande efficacité, l'Union européenne a délégué trois de ses politiques aux États-membres dont la politique de cohésion économique, sociale et territoriale.

Cette dernière est financée par le Fonds Social Européen qui vient abonder notre budget départemental et agit comme levier financier pour compléter les différentes politiques publiques auxquelles il vient s'adosser.

Au titre du FSE 2014-2020, l'enveloppe déléguée devait être utilisée afin de renforcer l'inclusion au travers de l'accompagnement des personnes les plus fragiles via des actions d'insertion vers l'emploi.

Avec le FSE+, le périmètre d'intervention s'élargit pour une Europe plus sociale. Ainsi, l'enveloppe devra être mobilisée sur 2021 – 2027, pour permettre de poursuivre le financement d'actions liées à l'emploi initiées grâce au FSE. Elle devra également intégrer la promotion d'actions déconnectées de lien avec l'emploi visant notamment à lutter contre la pauvreté et à favoriser l'insertion sociale des individus.

2 – Le FSE 2014-2020



Programmation 2014-2020

Une enveloppe d'un montant global de **6,9 millions d'euros de FSE** a été déléguée à notre Département pour la période 2014-2021. Une année de réalisation supplémentaire a été accordée au regard du retard pris pour l'adoption du programme FSE+ et de la crise sanitaire Covid 19.

Ces fonds ont à ce jour permis le cofinancement de 133 opérations.

Différents types d'actions ont été déployées et notamment :

- des actions visant à l'insertion des publics défavorisés (parcours d'accès à l'emploi, levée de freins, coaching...)
 - des actions visant à soutenir le retour à l'emploi au travers de l'économie sociale et solidaire (chantiers d'insertion)
 - des actions d'ingénierie (développement du recours aux clauses sociales, animation des politiques d'insertion, soutien de candidature au projet Territoire Zéro Chômeur de longue durée...)
-

Focus sur la période 2018-2021

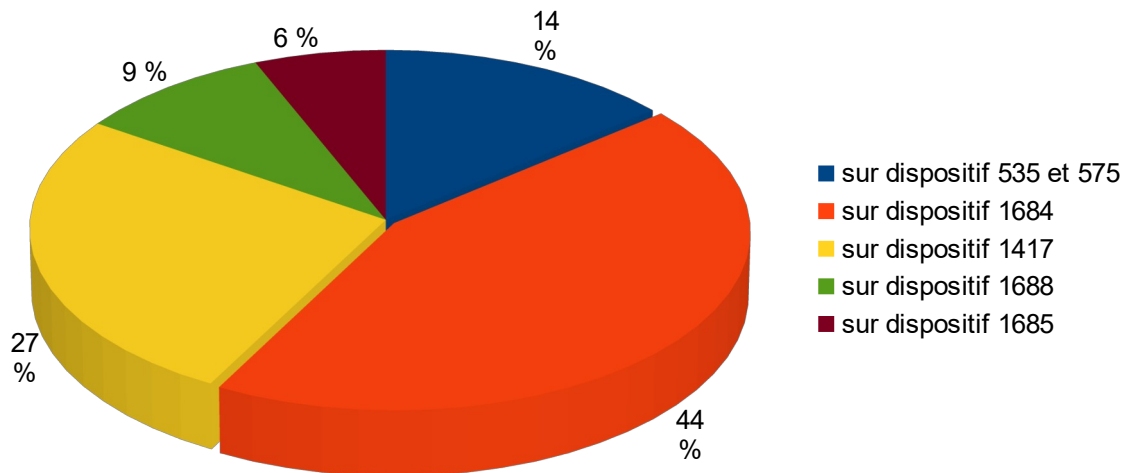
Sur cette période, **64 opérations ont été cofinancées pour un montant total de 4,1 millions d'euros de FSE.**

Les projets portés directement par le Département ont été cofinancés à hauteur de 778 904 €.

Les opérateurs accompagnés ont perçu des cofinancements publics notamment de la part du Département qui a apporté son soutien sur fonds propres au titre du PDI et du PTI.

D'autres cofinanceurs publics ont apporté une aide récurrente à nos opérateurs : la Direction Départementale des Services à la Population, le Grand Montauban ainsi que la DREETS.

Type d'opérations cofinancées



Répartition des 64 opérations cofinancées par dispositif :

- ✓ **14 %** sur les dispositifs 535 et 575 : **ingénierie et mobilisation de l'offre d'inclusion et innovations**
- ✓ **44 %** sur le dispositif 1684 : **accompagnement des parcours d'insertion**
- ✓ **27 %** sur le dispositif 1417 : **accompagnement global socio-pro.**
- ✓ **9 %** sur le dispositif 1688 : **levée de freins périphériques**
- ✓ **6 %** sur le dispositif 1685 : **accompagnement du public féminin**

Analyse du public accompagné jusqu'ici

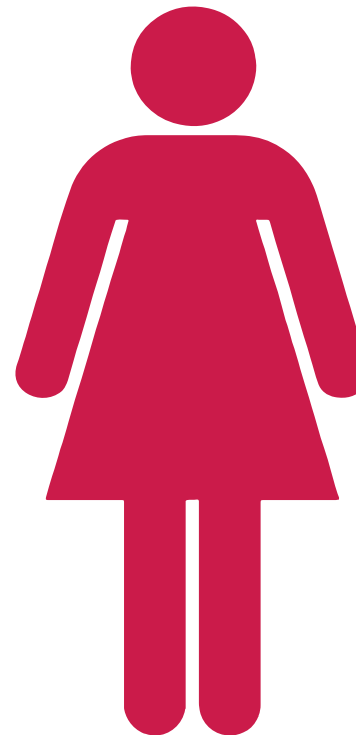
7 824 PERSONNES ACCOMPAGNEES DEPUIS 2015

2 868 hommes



36,6%

4 956 femmes



63,3%

Bilan des opérations : les sorties « dynamiques »

Pour la programmation clôturée (2014-2017), on observe un **taux moyen de sorties dites « dynamiques » de 42,06 %**.

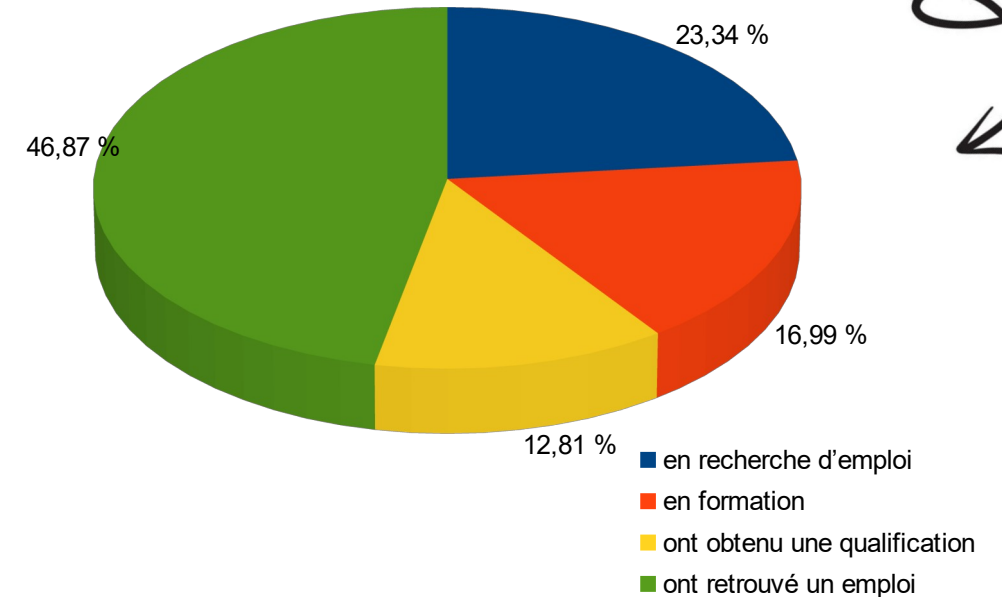
Il s'agit d'un pourcentage de personnes accompagnées qui, à la **sortie directe de l'action, recherchaient un emploi, suivaient une formation, avaient obtenu une qualification ou retrouvé un emploi.**

Parmi le « Top opérateurs », nous retrouvons :

- le Conseil Départemental et ses « ADE »
- les EREFS QVA, QRGa et QC
- l'association AFTRAM
- l'association AMISS
- l'association MONTAUBAN SERVICES
- les chantiers d'insertion : Jardins des Gorges de l'Aveyron, Jardins Montalbanais et Restaurants du Coeur

Le travail d'autres associations doit également être salué bien que pour elles, l'indicateur « sortie positive » ne soit pas pertinent. Ces dernières œuvrent de fait bien en amont d'une réelle employabilité du participant mais concourent activement à lever des freins périphériques à l'emploi. Parmi elles, l'opération « Estime de Soi » des Jardins Las Planes et l'opération « En mouvement vers l'emploi » de l'association Bouger pour s'en sortir.

Décomposition des 42,06 % de sorties dynamiques par type de sortie





3 - Le FSE+ 2021 - 2027

- ✓ Pour cette nouvelle période de programmation, la dotation prévisionnelle de notre Département en crédits FSE se monte à **6,2 millions d'euros**.



Le FSE+ délégué au Département devra être mobilisé pour deux types d'actions :

**Axé
EMPLOI**



**01
OS H**

Actions visant à favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

**Axé
SOCIAL**



**02
OS L**

Action visant à promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants



**01
OS H**

Actions visant à favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

Actions recherchées

Actions visant à permettre l'accompagnement renforcé vers l'emploi des personnes en recherche d'emploi ainsi que l'articulation de l'accompagnement professionnel et social, pouvant comprendre :

- Repérage, orientation et accompagnement individualisé et adapté vers l'emploi
- levée des freins (mobilité, garde d'enfant...)
- Animation et ingénierie territoriale



Actions recherchées

Actions visant à impliquer les entreprises dans une démarche inclusive sous la forme de conseil et appui aux services RH :

- évolution des pratiques de recrutement
- appui à l'émergence des pratiques (équilibre vie professionnelle/vie privée, emploi de personnes handicapées, etc.),
- développement des aspects sociaux et des achats responsables dans la commande publique et la commande privée (dont clauses sociales) ;
- lutte contre les discriminations



**01
OS H**

Actions visant à favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

Actions recherchées

Actions visant à soutenir le développement de l'insertion par l'activité économique comme solution de mise à l'emploi et comme parcours d'accompagnement vers l'emploi durable (salarié ou indépendant) pouvant comprendre :

- l'appui au financement de l'offre d'insertion par l'activité économique (IAE)
- l'expérimentation de l'entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI)
- le développement de l'accompagnement des personnes en insertion



Actions recherchées

Actions favorisant l'insertion professionnelle, l'insertion sociale par l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des personnes souffrant d'une maladie de longue durée

notamment l'appui aux entreprises adaptées, à la fluidité des parcours, l'accompagnement dans l'emploi des personnes handicapées, l'appui aux entreprises et la coopération des acteurs.

● PUBLIC CIBLE « OS H » :

Les personnes en recherche d'emploi qu'elles soient ou non inscrites auprès du service public de l'emploi, y compris les personnes en activité réduite subie, présentant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes notamment :



- les femmes, les jeunes, les seniors, les personnes handicapées ou souffrant d'une affection de longue durée
 - les demandeurs d'emploi de longue durée
- les travailleurs indépendants souhaitant retrouver un emploi salarié
 - les personnes inactives
- les bénéficiaires de minimas sociaux (cette condition pourrait être vérifiée après l'entrée dans l'opération dès lors que l'accompagnement mis en place permet cette ouverture de droits)
 - les ressortissants de pays tiers
 - les personnes placées sous-main de justice
 - les personnes vivant dans des zones urbaines ou rurales prioritaires
- Les salariés en insertion des structures d'insertion par l'activité économique et des entreprises adaptées

**Axé
SOCIAL**



**02
OS L**

Action visant à promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

Actions recherchées : **Actions visant à lutter contre la pauvreté et favoriser l'insertion sociale des individus et notamment**

Actions visant à mieux connaître et mieux lutter contre les facteurs d'exclusion :

- Ingénierie, études et innovation sociale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (actions collectives, « aller vers », développement du pouvoir d'agir des personnes, etc.) ;
- expérimentation de nouvelles modalités d'accompagnement
- formation, professionnalisation et mises en réseau des travailleurs du champ social ou médico-social
- coordination des acteurs, animation territoriale et ingénierie de projets



Actions d'accompagnement des personnes à risque ou en situation de pauvreté et/ou exclues

- Grande Précarité : Actions ciblées d'aller-vers (ex. maraudes)
- Remobilisation : Actions des réseaux d'entraide, de remobilisation et de socialisation, notamment par les activités culturelles, associatives, sportives, de loisir et les vacances collectives,
- Aides à la mobilité pour les déplacements quotidiens
- Accès aux droits et aux services :
 - Accès aux soins
 - Accès à la justice, lorsque cet accès permet de résoudre une situation en lien avec la pauvreté, l'exclusion ou la discrimination,
 - Accès aux prestations sociales et lutte contre le non-recours,
 - Apprentissage de l'utilisation des services administratifs numériques

**Axé
SOCIAL**



**02
OS L**

Action visant à promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

Actions recherchées

Actions visant à soutenir le développement des enfants à risque ou en situation d'exclusion:

- Accompagnement des enfants vers l'intégration sociale via des activités de type culturel, sportif et/ou de loisir,
- Éducation et information à la santé,
- Formation des professionnels de l'enfance.
- Accès à l'éducation pouvant intégrer la fourniture de matériels

Actions visant à soutenir l'accès et le maintien dans le logement :

- Accompagnement pluridisciplinaire vers et dans le logement (hors investissement), y compris pour les ménages logés dans les logements temporaires, pour favoriser l'accès à un logement pérenne



Actions recherchées

Actions visant à prévenir et à lutter contre les violences sexuelles, sexistes (y compris en ligne) ou intrafamiliales :

- Prise en charge et mise à l'abri des victimes,
- Soutien, notamment via de la formation, des services sociaux de protection ou de prise en charge des victimes;
- Appui aux campagnes de sensibilisation et prévention.

● PUBLIC CIBLE « OS L » :

Les personnes exposées à la pauvreté ou à des difficultés persistantes d'insertion :



- ✓ les bénéficiaires de minimas sociaux
- ✓ les jeunes majeurs sortis des dispositifs d'aide sociale à l'enfance
- ✓ les ressortissants de pays tiers, en particulier ceux sous statut de protection
- ✓ les personnes issues des communautés marginalisées et des gens du voyage
- ✓ notamment les ressortissants européens précaires
- ✓ les personnes sous main de justice
- ✓ les personnes sans domicile fixe, dont les personnes sans abri
- ✓ les foyers monoparentaux
- ✓ les enfants à risque ou en situation de pauvreté ou d'exclusion.

Sélection des opérations



Les opérations soutenues doivent être en cohérence ou en complémentarité avec les objectifs et les priorités d'intervention fixés dans le pacte territorial d'insertion (PTI) et le programme départemental d'insertion (PDI) et pourront s'adosser à toute autre politique publique ou dispositif déployé par le Département (Plan Pauvreté ...) répondant aux objectifs des deux priorités « axées emploi » et « axées social ».



Les opérations seront uniquement destinées à accompagner les Tarn-et-Garonnais dont la situation à l'entrée dans l'action répond au ciblage de public des deux O.S.



Selon l'enveloppe de FSE+ annuelle fléchée et sa répartition entre les deux priorités « axées emploi » et « axées social », les opérations pourront être sélectionnées au travers :

⇒ de critères de sélection à établir permettant une première pré-sélection ;

⇒ d'une grille de scoring permettant de hiérarchiser les projets entre eux en cas de crédits insuffisant pour répondre à toutes les demandes éligibles.